

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2008

Publication : 25/01/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP 12e/03-08
Séance du 18 JAN. 2008

COOPERATION INTERNATIONALE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR UNE ACTION MENEES AU CAMBODGE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L1115-1 à L1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la coopération décentralisée,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2008/I – 12^e/01 du Conseil Général des 13 et 14 décembre 2007 relative au budget primitif 2008 des actions de coopération internationale et transfrontalière,
- VU l'avis de la 12^{ème} Commission du 21 novembre 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer, au titre de l'exercice 2008 :
 - 7 500 € à l'association "Kraing Speu – L'Eau, un enjeu vital" d'Andolsheim pour la mise en place d'un système d'adduction d'eau potable dans le village de Kraing Speu au Cambodge. Cette subvention sera imputée sur le programme F014, fonction 04, chapitre 204, nature 2042, enveloppe 89797.
- Le versement de cette aide interviendra selon les modalités stipulées dans la convention opérationnelle de partenariat et d'attribution de subvention 2008 jointe au rapport.
- ❖ Autorise le Président à signer la convention opérationnelle de partenariat et d'attribution de subvention 2008 entre le Département du Haut-Rhin, le Lycée du Bâtiment et des Travaux Publics de Cernay et l'association "Kraing Speu – L'Eau, un enjeu vital" d'Andolsheim.

Adopté

.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITLI